



Refus du titre séjour étudiant

Par **Mbeti**, le **15/06/2015** à **16:28**

Bonjour,

Je suis de nationalité Centrafricaine et après mon master 2 Recherche en Microbiologie en 2013 à Brest, afin d'avoir un profil professionnel j'ai effectué un Diplôme universitaire Spécialisation biomédicale à l'Université Paris Sud.

J'ai déposé mon dossier de renouvellement de titre de séjour à la préfecture de Créteil en Octobre 2013 et elle m'a donné un refus en Mai 2014. Le motif est que ma formation dispose d'un faible volume horaire. Or ma formation dure un an (6 mois de cours et 6 mois de stage) et les étudiants étrangers de ma promotion ont obtenu leurs titres de séjour.

J'ai rédigé un recours gracieux et pas de réponse jusqu'à présent. 2 mois après celui-ci j'ai vu une avocate et on a rédigé un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, qui a été rejeté pour cause de retard (Hors délai).

Je vis en France avec ma mère qui a une carte de résidence, mon frère (Etudiant) et ma sœur. Je n'ai plus d'attache familiale en Centrafrique puisque mon père est décédé depuis 2009.

-Est-ce que je pourrais demander un titre de séjour Vie privée et Familiale. NB: j'ai 30 ans
-Est-ce que je pourrais demander une carte de résidence 10 ans selon la convention Franco-Centrafricaine, après un séjour de 3 ans. Je suis arrivé en France depuis Septembre 2011.

Cordialement.